



AR Prefecture

006-210601316-20240209-D2024_03-DE
Reçu le 28/02/2024

Extrait du registre des Délibérations du conseil Municipal de SALLAGRIFFON

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 février à 14h30

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques BAYONNE, Le Maire

Date de la convocation et affichage : 26 janvier 2024

Présents : BAYONNE Jean-Jacques, BONNARD Florence, JUBEAUX Sébastien,
POU Jean-Pierre
Nombre de conseillers : 05
Présents : 04
Votants : 05
Excusé : FERRARO Noël a donné procuration à J-J BAYONNE
Secrétaire de séance : BONNARD Florence

Délibération D2024-03

Objet : renouvellement de la mise à disposition de la secrétaire

Le Maire explique que le contrat de Mélanie BAUDOIN en tant que secrétaire mise à disposition par la CCAA s'est terminé au 31/12/2023.

Il propose de reconduire le contrat à partir du 1^{er} janvier 2024 et pour une période de 24 mois

Le conseil municipal oui l'exposé du maire et après avoir délibéré,

- **Accepte** le renouvellement de contrat de Mélanie BAUDOIN.

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour moi et an susdits.

VOTES :

Pour : 05

Contre : 0

Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an susdits.

Jean-Jacques BAYONNE
Le Maire